

AS20 – Dirigeant d’association : comment coopérer & mutualiser en sécurité entre associations ?

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit des associations

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Identifier les différentes modalités de coopération entre organismes
- Analyser les aspects juridiques, sociaux et fiscaux
- Analyser les indicateurs juridiques et fiscaux de ces coopérations, pour une meilleure anticipation de leurs impacts

Programme

1. Différentes formes de partenariat
2. Cadrage juridique adapté en fonction de la nature de la coopération envisagée
3. Maîtrise des conséquences fiscales des opérations de coopération
4. Evolution des coopérations : comment les faire évoluer ? Comment en sortir ?
5. Mise à disposition de personnel : aspects juridiques, fiscaux, pénaux

Public concerné

- Directeur d'association
- Directeurs de site / d'établissement

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par Fidal Formations
- Évaluation « à chaud » de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.